

## ***La Bretagne, une région de plus en plus attractive***

**Entre 1999 et fin 2006, au jeu des migrations avec les autres régions métropolitaines, la Bretagne a gagné 14 000 personnes supplémentaires par an. C'est deux fois plus qu'entre 1990 et 1999. L'Île-de-France contribue encore largement à l'excédent migratoire mais son poids a diminué. Les jeunes de 20 à 29 ans sont toujours plus nombreux à partir qu'à arriver, mais le déficit diminue par rapport à la décennie précédente. La région est attractive pour les 30-59 ans et leurs enfants. Quant aux plus de 59 ans, la Bretagne se situe à la 3<sup>e</sup> place des régions préférées pour passer leur retraite.**

**C**haque année, pour 10 000 habitants, 204 personnes arrivent en Bretagne d'une autre région métropolitaine. Ce taux d'entrée situe la région en 7<sup>e</sup> position des régions de France métropolitaine. Et 153 personnes pour 10 000 habitants quittent la Bretagne pour aller s'installer dans une autre région métropolitaine. L'apport migratoire de

ces flux, c'est-à-dire la différence entre le nombre d'entrants et le nombre de sortants, représente chaque année 51 personnes supplémentaires pour 10 000 habitants. Il était de 28 pour 10 000 entre 1990 et 1999.

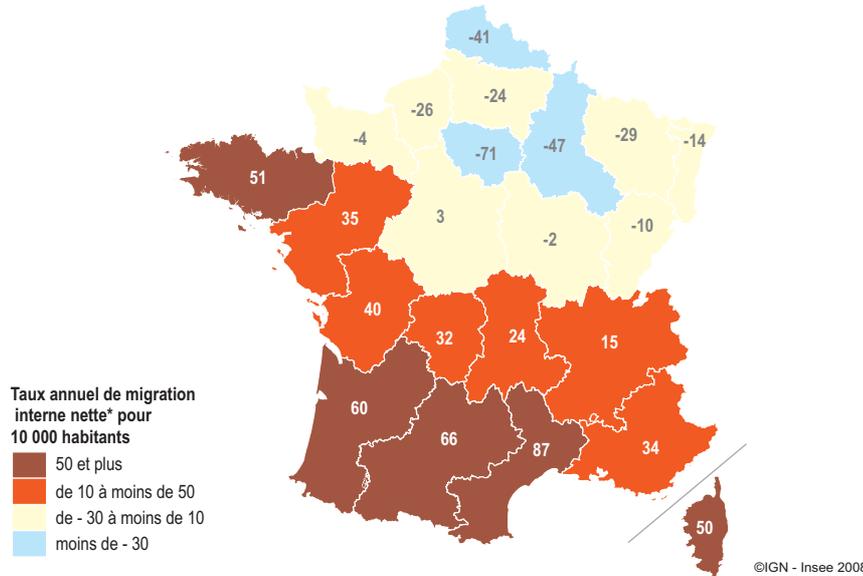
Au total, sur 5 ans, 210 000 personnes sont venues s'installer en Bretagne en prove-

nance d'une autre région métropolitaine et 140 000 l'ont quittée.

### **Plus d'arrivées et moins de départs**

L'attractivité de la Bretagne s'est donc renforcée en combinant deux phénomènes : une

## Bretagne : la région du Nord la plus attractive



où elle était de 64 %. Parmi les régions de province, la Basse-Normandie et le Centre procurent la plus forte contribution à l'excédent (respectivement 9 % et 8 %).

Avec les Pays de la Loire, le solde est positif mais avec un relatif équilibre entre les arrivées et les départs. Cette région attire en effet désormais le quart des sortants bretons, soit 4 points de plus que sur la période 1990-1999.

Globalement, la Bretagne a amélioré son solde migratoire avec toutes les régions. L'excédent a augmenté avec 17 régions. Le déficit observé entre 1990 et 1999 avec l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon s'est réduit. Enfin, avec la région Poitou-Charentes, le solde est devenu positif.

### Les flux migratoires s'intensifient

Par rapport à la période 1990-1999, les flux migratoires s'intensifient pour toutes les tranches d'âge. Pour les 20-29 ans, les départs sont toujours plus nombreux que les arrivées, mais le déficit diminue. Pour les 30-59 ans, l'attractivité s'est amplifiée, surtout pour les 30-39 ans. Pour les 60 ans et plus, la situation n'a pas changé.

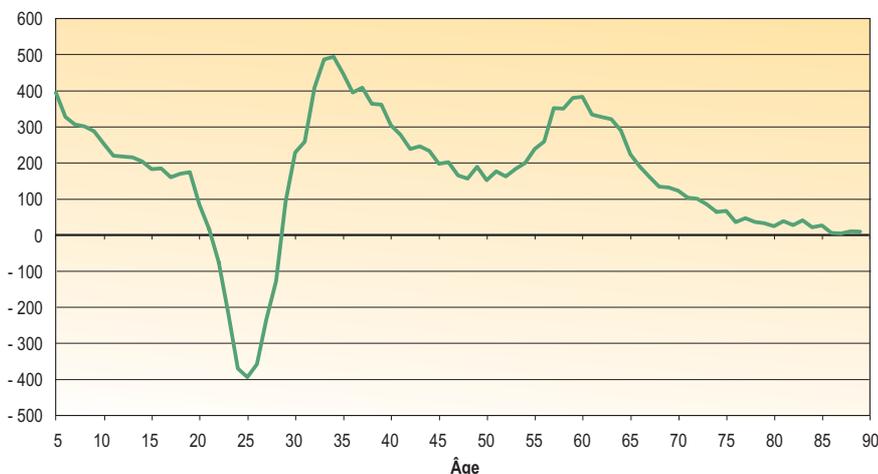
### Les jeunes : plus d'arrivées des Pays de la Loire que d'Île-de-France

Les 20-29 ans changent plus souvent de région que le reste de la population. Ces migrations sont liées aux études et à l'entrée dans la vie active. Entre 1999 et 2006, 52 600 jeunes de 20 à 29 ans sont arrivés en Bretagne tandis que 60 800 en sont partis. Ce déficit de 8 200 jeunes place la région en 14<sup>e</sup> position. Rapporté à 10 000 habitants, le déficit annuel fait remonter la région à la 9<sup>e</sup> place. Les huit premières places concernent des régions pour lesquelles les arrivées de jeunes sont supérieures aux départs. L'Île-de-France occupe de loin la première place avec 133 jeunes de plus par an pour 10 000 habitants.

Plus de 4 départs bretons sur 10 concerne un jeune de 20-29 ans. Le déficit des jeunes est essentiellement dû à l'échange avec l'Île-de-France. Un tiers des jeunes part vers cette région alors qu'un cinquième en provient. Avec notre voisin des Pays de la Loire, les nombreux échanges s'équilibrent. Quant à la Basse-Normandie, le bilan est positif sur cette classe d'âge avec un solde de + 1 800.

## Échanges migratoires par âge de la Bretagne avec les autres régions

Solde annuel moyen 1999 - 2006



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - exploitation principale  
 Champ : population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans

augmentation du taux annuel d'arrivées et une augmentation plus faible du taux annuel de départs.

La Bretagne se situe au 4<sup>e</sup> rang des régions les plus attractives derrière les trois régions du Sud-Ouest : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine.

### L'Île-de-France : un rôle central dans les migrations

L'Île-de-France joue un rôle central dans les migrations : cette région apporte un tiers des entrants et attire près d'un quart des sortants de Bretagne. L'Île-de-France contribue à elle seule pour plus de la moitié du solde migratoire (53 %). En revanche, cette contribution a baissé par rapport à la période 1990-1999

## Taux annuels de migration interne nette\* en Bretagne selon l'âge des migrants

	1999-2006	1990-1999
Moins de 20 ans	70	41
20-29 ans	- 48	- 58
30-39 ans	99	35
40-49 ans	53	33
50-59 ans	62	47
60 ans et plus	52	52
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>28</b>
30-49 ans	75	34
40-59 ans	58	39

Source : Insee, RP99, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - exploitation principale

Champ : population des ménages, personnes âgées de plus 4 ans

\* le taux annuel de migration interne nette est le solde migratoire annuel moyen avec les autres régions métropolitaines pour 10 000 habitants.

## Migrations des 20-29 ans entre la Bretagne et les autres régions métropolitaines entre 2000 et 2005

Principales régions d'échange	Arrivées en Bretagne	Départs de Bretagne	Solde	Arrivées en Bretagne (en %)	Départs de Bretagne (en %)
Aquitaine	1 773	2 299	- 526	3	4
Basse-Normandie	4 916	3 098	1 818	9	5
Centre	2 690	2 748	- 58	5	5
Haute-Normandie	1 970	1 652	318	4	3
Île-de-France	10 495	18 666	- 8 171	20	31
Midi-Pyrénées	1 186	2 170	- 984	2	4
Nord - Pas-de-Calais	1 969	1 425	544	4	2
Pays de la Loire	14 361	14 797	- 436	27	24
Picardie	1 227	957	270	2	2
Poitou-Charentes	1 961	1 878	83	4	3
Provence - Alpes - Côte d'Azur	2 167	2 618	- 451	4	4
Rhône-Alpes	2 239	2 931	- 692	4	5
<b>Total des 12 régions</b>	<b>46 954</b>	<b>55 239</b>	<b>- 8 285</b>	<b>88</b>	<b>92</b>
<b>Total France métropolitaine</b>	<b>52 608</b>	<b>60 826</b>	<b>- 8 218</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - exploitation principale

Champ : population des ménages, personnes âgées de plus 4 ans

## Échanges migratoires des 20-29 ans selon l'activité professionnelle en Bretagne

				Taux annuels moyens pour 10 000 habitants		
	Entrées	Sorties	Migration nette	Entrées	Sorties	Migration nette
<b>Actifs</b>	<b>39 529</b>	<b>46 515</b>	<b>- 6 984</b>	<b>396</b>	<b>447</b>	<b>- 51</b>
ayant un emploi	33 113	41 826	- 8 713	393	467	- 74
chômeurs	6 416	4 689	1 727	418	334	84
<i>Dont</i>						
<i>Cadres supérieurs</i>	6 629	12 145	- 5 515	902	1421	- 519
<i>Professions intermédiaires</i>	12 830	16 419	- 3 589	527	633	- 106
<i>Employés</i>	11 486	12 264	- 778	354	371	- 17
<i>Ouvriers</i>	7 310	5 069	2 242	226	174	52
<b>Étudiants</b>	<b>10 877</b>	<b>12 227</b>	<b>- 1 350</b>	<b>623</b>	<b>679</b>	<b>- 56</b>
<b>Total*</b>	<b>52 608</b>	<b>60 826</b>	<b>- 8 217</b>	<b>425</b>	<b>474</b>	<b>- 49</b>

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - exploitations principale et complémentaire

Champ : population des ménages, personnes âgées de plus 4 ans

\* la somme des actifs et étudiants n'est pas égale au total, les autres inactifs représentent la différence.

Lecture : parmi les 39 529 actifs de 20-29 ans arrivés en Bretagne, 6 629 occupent un emploi de cadre supérieur ou ont occupé un poste de cadre supérieur s'ils sont chômeurs.

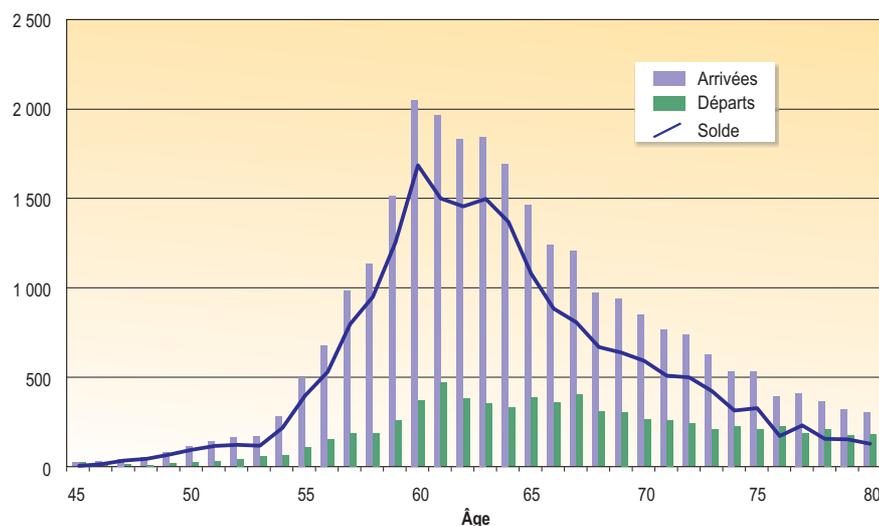
## Échanges migratoires des 30-59 ans selon l'activité professionnelle

				Taux annuels moyens pour 10 000 habitants		
	Entrées	Sorties	Migration nette	Entrées	Sorties	Migration nette
<b>Actifs</b>	<b>74 995</b>	<b>42 204</b>	<b>32 791</b>	<b>194</b>	<b>130</b>	<b>64</b>
ayant un emploi	63 076	36 925	26 151	176	121	55
chômeurs	11 919	5 279	6 640	434	250	184
<i>Dont</i>						
Cadres supérieurs	18 176	12 059	6 117	393	294	99
Professions intermédiaires	22 411	11 906	10 505	248	160	88
Employés	19 007	9 964	9 043	180	115	65
Ouvriers	10 303	5 153	5 150	105	65	40
<b>Inactifs</b>	<b>16 347</b>	<b>6 511</b>	<b>9 836</b>	<b>243</b>	<b>131</b>	<b>112</b>
<i>Dont</i>						
retraités ou préretraités	5 656	1 080	4 576	256	95	161
personnes au foyer	5 371	3 108	2 263	272	185	86
<b>Total</b>	<b>91 342</b>	<b>48 715</b>	<b>42 627</b>	<b>201</b>	<b>130</b>	<b>71</b>

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - exploitations principale et complémentaire  
 Champ : population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans

Lecture : parmi les 74 994 actifs de 30-59 ans arrivés en Bretagne, 18 176 actifs occupent un emploi de cadre supérieur ou ont occupé un poste de cadre supérieur s'ils sont chômeurs.

## Echanges migratoires des retraités par âge de la Bretagne avec les autres régions



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - exploitation principale  
 Champ : population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans

par an pour 10 000 habitants. Ce taux a quasiment doublé par rapport à la période 1990-1999. L'augmentation est surtout due aux 30-39 ans pour lesquels le taux de migration nette a été multiplié par 2,8. Les adultes sont souvent accompagnés d'enfants de moins de 15 ans : + 76 enfants de moins de 15 ans par an pour 10 000 habitants.

Entre 30 et 59 ans, les migrations sont principalement liées à un changement d'emploi. Ces dernières années, le marché plus porteur de l'emploi en Bretagne a favorisé les migrations.

### Plus d'entrants que de sortants au chômage

Plus de 80 % des arrivants sont actifs, le complément étant constitué de personnes au foyer, de retraités ou préretraités ou d'autres inactifs. Parmi les actifs, la majorité déclare avoir un emploi au moment du recensement, c'est-à-dire cinq ans après la migration. A contrario, 16 % d'entre eux déclarent être au chômage. Les partants ont sensiblement le même profil, mais la proportion des actifs ayant un emploi est un peu plus élevée et celle des chômeurs un peu moins élevée. Au final, l'excédent des 30-59 ans comporte une part plus importante de chômeurs et de retraités ou préretraités que dans la population sédentaire. Le chômage peut être la cause de la migration ou sa conséquence. On migre pour tenter de trouver un emploi. On peut

Au moment du recensement, les jeunes sont plus nombreux à être étudiant ou actif parmi les partants que parmi les arrivants. Les chômeurs sont plus nombreux parmi les arrivées, ainsi que les ouvriers. À l'inverse, les cadres supérieurs, les professions intermédiaires et, dans une moindre mesure, les employés sont plus nombreux parmi les départs.

### Des migrations surtout liées à la vie professionnelle pour les 30-59 ans

En cinq ans, la région a attiré plus de 91 000 personnes âgées de 30 à 59 ans, tandis que 49 000 la quittaient. La Bretagne a ainsi gagné 42 000 personnes de 30-59 ans, ce qui correspond à 71 personnes supplémentaires

aussi perdre son emploi lors de la migration si le déménagement est lié au changement d'emploi du conjoint, par exemple.

Les migrants de 30 à 59 ans, que ce soit les arrivants ou les partants, sont plus qualifiés que les sédentaires. Les proportions de cadres supérieurs et de professions intermédiaires sont plus élevées parmi les migrants que dans la population sédentaire. Pour ces deux catégories socioprofessionnelles, les arrivées sont plus nombreuses que les départs : elles contribuent ainsi à l'élévation du niveau de qualification de la population bretonne. Ainsi, la Bretagne envoie une partie de sa population se former à l'extérieur de la région, en tant qu'étudiant ou dans un premier emploi.

Les 50-59 ans constituent plus de 20 % des arrivées et 15 % des départs des 30-59 ans, soit plus de 12 000 personnes supplémentaires. Les entrants se déclarent pour moitié actifs, pour moitié inactifs dont une majorité en retraite.

## La Bretagne toujours autant attractive pour les plus de 59 ans

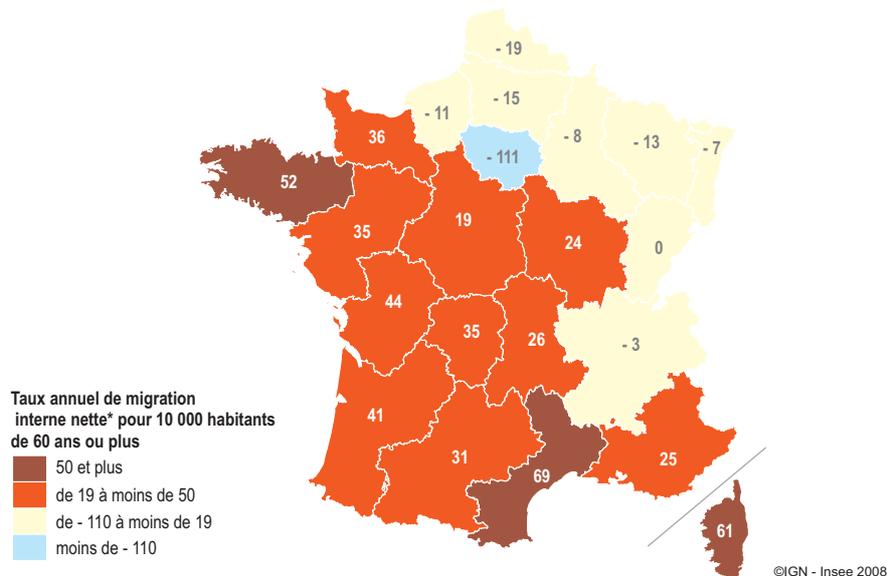
Entre 1999 et 2006, 25 000 personnes âgées de plus de 59 ans sont venues s'installer en Bretagne. A l'inverse, 7 800 ont quitté la région. Ce déséquilibre entre les départs et les arrivées explique la forte contribution de cette population à l'excédent migratoire breton : 52 personnes supplémentaires par an pour 10 000 habitants, comme sur la période

1990-1999. La grande majorité des arrivants de plus de 59 ans sont retraités ou préretraités au moment du recensement mais ils ne l'étaient pas forcément au moment de la migration. Dans 75 % des cas, ces personnes arrivent d'Île-de-France. Cette proportion était identique entre 1990 et 1999.

La Bretagne se situe à la 3<sup>e</sup> place des régions les plus attractives pour les 60 ans et plus derrière le Languedoc-Roussillon et la Corse. Plus de 6 personnes sur 10 sont nées dans une autre région et viennent prendre leur retraite en Bretagne.

■ Isabelle Baudequin

## La Bretagne attire les retraités



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - exploitations principale et complémentaire

Champ : population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans

\* le taux annuel de migration interne nette est le solde migratoire annuel moyen avec les autres régions métropolitaines pour 10 000 habitants.

## Définitions - Précisions de méthode

Dans les enquêtes annuelles de recensement, les personnes interrogées doivent indiquer leur lieu de résidence cinq ans auparavant. Ainsi, lors de l'enquête de recensement de 2004, les personnes ont indiqué leur lieu de résidence au 1<sup>er</sup> janvier 1999, lors de l'enquête de recensement de 2005, ils ont indiqué leur lieu de résidence au 1<sup>er</sup> janvier 2000, etc.

Les résultats de cette étude sont issus des enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 et concernent les flux migratoires du 1<sup>er</sup> janvier 1999 à fin 2006.

**Champ** : population âgée de plus de 4 ans vivant dans les ménages. Sont exclus les résidents des communautés (maisons de retraite, résidences universitaires...). Les résultats ne portent que sur les migrations internes à la France métropolitaine. Les échanges avec les dom et l'étranger ne sont pas intégrés.

**Migrants** : personnes dont le lieu de résidence en début de période est différent du lieu de résidence en fin de période. Du fait des migrations multiples et des retours, non comptabilisés, le nombre de migrants est inférieur au nombre de migrations réellement effectuées.

**Migrants entrants ou arrivants** : population résidant dans la région le 15 janvier de l'année N et dans une autre région de métropole le 1er janvier de l'année N-5.

**Migrants sortants** : population résidant dans la région le 1<sup>er</sup> janvier de l'année N-5 et dans une autre région de métropole le 15 janvier de l'année N.

**Stables** : population résidant dans la région le 1<sup>er</sup> janvier de l'année N-5 et le 15 janvier de l'année N.

**Population moyenne** = stables+(entrants+sortants)/2

**Solde migratoire interne** : différence entre les arrivants et les entrants, à partir de la question sur le lieu de résidence 5 ans plus tôt. Seuls les échanges entre régions métropolitaines sont pris en compte. Il diffère du solde apparent de la région qui est la différence entre l'accroissement total de la population de la région et solde naturel (différence entre naissances et décès). Ce solde apparent intègre, en plus des migrations internes, les échanges avec l'étranger.

**Taux annuel de migration nette** : en rapportant le solde migratoire annuel à la population moyenne de la région, on calcule des taux annuels de migration nette pour 10 000 habitants. Il est égal à la différence des taux d'entrée et des taux de sortie qui rapportent le nombre annuel de migrants entrants ou sortants d'une zone à la population moyenne de cette zone.

## Pour en savoir plus

- L'évolution des 21 pays bretons de 1999 à 2005 / Isabelle Baudequin ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 111 (2008, janv.). - P. 17-21. - Accessible en ligne.
- Une progression de la population toujours soutenue par les migrations / Stéphane Moro ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 111 (2008, janv.). - P. 5-7. - Accessible en ligne.
- Recensement de population : les migrations soutiennent le dynamisme démographique / Insee Bretagne ; Stéphane Moro. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 124 (2007, janv.). - 4 p. - Disponible en ligne. - Accessible en ligne.
- Les migrations des jeunes bretons diplômés de l'enseignement supérieur entre 1990 et 1999 / Marie-Hélène Kerouanton, Stéphane Moro ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 104 (2006, janv.). - P. 4-13. - Accessible en ligne.
- Recensement de la population : la Bretagne en 2004 / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 102 (2005, juil.). - P. 10-15. - Accessible en ligne.
- L'importance des retours à la région natale / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 94 (2003, juin). - P. 20-23. - Accessible en ligne.
- Recensement de la population de 1999 : les migrations des zones d'emploi bretonnes entre 1990 et 1999 / Laurent Di Carlo, Arnaud Crépin ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 85 (2001, avr.). - P. 32-41. - Accessible en ligne.
- Recensement de la population de 1999 : les nouveaux profils des migrants / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 84 (2000, déc.). - P. 4-10. - Accessible en ligne.
- Recensement de la population de 1999 : les résultats détaillés par département / Michel Rouxel, Laurent Di Carlo ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 83 (2000, sept.). - P. 4-31. - Accessible en ligne.
- Recensement de la population de 1999 : le bilan démographique du siècle / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 80 (1999, déc.). - P. 4-11.
- Recensement de la population de 1999 : La Bretagne compte 2 900 000 habitants / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 78 (1999, juil.). - P. 13-20. - Accessible en ligne.
- Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 : les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes / Arnaud Degorre, Patrick Redor. - Dans : *Insee première* ; n° 1116 (2007, janv.). - 4p. - Accessible en ligne.
- Enquêtes annuelles de recensement : résultats de la collecte 2004. Des changements de région plus fréquents qui bénéficient aux régions du sud et de l'ouest / Brigitte Baccaïni. - Dans : *Insee première* ; n° 1028 (2005, juil.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Les migrations en France de 1990 à 1999 / Brigitte Baccaïni. - Dans : *Insee première* ; n° 758 (2001, fév.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Estimation des migrations internes de la période 1990-1999 et comparaison avec celles des périodes antérieures / Daniel Courgeau, Eva Le-lièvre ; Institut national d'études démographiques. - Dans : *Population*. - n° 5 (2004, sept.-oct.). - P. 797-803.
- Méthodes de mesure de la mobilité spatiale : migrations internes, mobilité temporaire, navettes / Daniel Courgeau ; Institut national d'études démographiques. Paris : Ined, 1988. - 301 p. (Manuels).
- Connaître les migrations / Guy Desplanques. - Dans : *Espace, Populations, Société*. - N° 1.(1994). - P. 31-39.
- [insee.fr/fr/regions/bretagne/](http://insee.fr/fr/regions/bretagne/)
- [insee.fr](http://insee.fr)
- [ined.fr](http://ined.fr)